

Département du NordEXTRAITArrondissement de LILLEDU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEILCanton de AnnœullinMUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT**COMMUNE D'OSTRICOURT**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	19
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	5

Étaient présents : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – M. Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STEMPIEN (arrive à 19h30) – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – M. Cédric MONCOURTOIS - - Mme Hafida BENFRID-CHERFI — Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - - Mme Aurore THUEUX – M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC (arrive à 19h40) – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO - -

Était excusé :
Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE ;
Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI ;
Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ;
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ;
M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

Étaient absents :
M. Nordine HAMZAoui
Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK
M. Ludovic MEKIL

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 3 octobre 2024

**2024/059 : IMPLANTATION DES POINTS D'ARRÊT POUR LA SIGNALÉTIQUE DU RESEAU
TRANSPORT BUS**

**2024/059 : IMPLANTATION DES POINTS D'ARRÊT POUR LA SIGNALÉTIQUE DU RESEAU
TRANSPORT BUS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'avis favorable des services de la Région sur l'implantation des arrêts de bus pour les transports scolaires et interurbains.

Considérant que les arrêtés de voiries seront établis en conséquence

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 5 pouvoirs (Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE ; Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI ; Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ; M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ; M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK) et 5 absents n'ayant pas donné pouvoir (M. Nordine HAMZAOUI, Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK, M. Ludovic MEKIL) décide :

- De valider le schéma d'implantation des arrêts de bus sur la commune

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.

La Secrétaire de séance



Aurore THUEUX



Le Maire



Bruno RUSINEK